

Paris, mai 2026

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous vous prions donc de trouver ci-joints les divers documents concernant l'inscription à nos ateliers de Paris pour **l'année scolaire 2026-2027**. Ils reprendront le **lundi 14 septembre**.

Dès réception, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner :

- Le bulletin d'inscription, daté et signé (*en précisant bien les contacts en cas d'urgence et les informations particulières que nous devons connaître*)
- La fiche « Atelier à choisir »
- Un exemplaire du « *Règlement intérieur* », daté et signé, le formulaire du « droit à l'image » ainsi que la « Fiche médicale »
- Le règlement de **65€** correspondant à l'adhésion annuel (par virement, le paiement s'effectuera à la rentrée, je vous remettrai le RIB de l'association en septembre)
- Le règlement des ateliers selon le mode de paiement choisi (par virement, le paiement s'effectuera à la rentrée, le RIB de l'association vous sera remis en septembre)

L'inscription du participant l'engage pour toute l'année scolaire.

Pour le bon déroulement des ateliers, nous vous demandons de bien vouloir signaler toute absence du participant à un atelier en appelant le **01 45 41 34 44** ou en envoyant un mail à **secretariat@personimages.org**.

Nous vous informons que pour obtenir une subvention personnelle, il vous appartient de faire une démarche vous-même auprès du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de votre Mairie.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Hella JOUDI, Présidente



Année scolaire 2026-2027 Inscription aux ateliers de Paris*

ATELIERS A CHOISIR

Les ateliers sont présentés sur le site www.personimages.org

Jour	Discipline	Horaires	Durée	Lieu	Choix
Mardi	Peinture - Arts plastiques	14h-16h	2 heures	Vercingétorix	
	Mosaïque – Modelage (terre)	17h00-19h00	2 heures	Vercingétorix	
Mercredi	Théâtre	10h30-12h30	2 heures	Vercingétorix	
	Peinture - Infographie	14h-16h	2 heures	Vercingétorix	
Jeudi	Peinture - Arts plastiques	13h45-15h45	2 heures	Vercingétorix	
Vendredi	Peinture – Arts plastiques	13h30-15h30	2 heures	Vercingétorix	
	Chants	16h-18h	2 heures	Vercingétorix	
	Théâtre	16h30-18h30	2 heures	Paris 16e	
Samedi	Danse	10h30-12h30	2 heures	Didot salle rouge	
	Peinture – Arts plastiques	10h30-12h30	2 heures	Didot salle bleue	

Adresses des ateliers :

- Ø VERCINGETORIX : 3 rue Fernand Holweck – 75014 Paris
- Ø CAJ MOZART: 1 rue Prokofiev – 75016 Paris
- Ø CENTRE SOCIAL CULTUREL DIDOT: 15 rue des Mariniers - 75014 PARIS

Adhésion annuelle : 65 €

Tarif trimestrielle

- 1 atelier de 2 heures : 200 €**
- 2 ateliers de 2 heures : 360€**
- 3 ateliers de 2 heures : 540 €**
- 4 ateliers de 2 heures : 720 €**
- 5 ateliers de 2 heures : 900 €**

* Un atelier ne peut fonctionner qu'à partir de 6 participants minimum

Le règlement des ateliers peut s'effectuer :

- Soit par virement (**préférence**) à chaque fin de trimestre (décembre, mars, juin)
- Soit en 4 chèques séparés à l'ordre de Personimages (à remettre en même temps que le dossier d'inscription), 1 pour l'adhésion qui sera encaissé en septembre et 1 pour chaque trimestre, les chèques pour le trimestre seront encaissés à chaque fin de trimestre (décembre, mars, juin)



Exemplaire à nous retourner daté et signé

Règlement intérieur des ateliers Personimages

Afin que nos ateliers se déroulent au mieux, nous vous serions reconnaissants de prendre les engagements suivants :

- **Sur le plan médical** : Tout en respectant le secret médical et la confidentialité que vous souhaitez préserver, il est impératif que vous nous informiez :
 - des difficultés inhérentes à la personne que vous inscrivez (épilepsie, allergies, diabète, situation anxiogène, divers troubles du comportement etc.),
 - de la conduite à tenir en cas d'incident**Important** : Pour vous joindre en cas de nécessité, nous devons disposer de deux numéros de téléphone, dont un portable. Merci de nous les préciser de nouveau ci-après :
- **Respect des horaires** : Nous vous demandons de **nous prévenir** pour tout retard ou absence par mail : atelier@personimages.org en mettant en copie secretariat@personimages.org ou par téléphone au **01 45 41 34 44**.
- **Pour les trajets** : Les trajets allers-retours des participants se font sous leur responsabilité ou celle de leurs ayant-droits et/ou accompagnateurs. Néanmoins nous vous demandons de **nous communiquer les coordonnées des transporteurs** et de nous informer de toute modification
- **Incivilités, comportements inadaptes** : Les comportements créant des troubles insupportables pour les autres participants et/ou les artistes animateurs, tels que les actes de violence physique ou verbale, les vols et dégradations matérielles etc. ne sont pas tolérés. Merci au représentant de s'assurer que ces engagements aient bien été portés à la connaissance de la personne inscrite. En cas de non-respect, nous nous réservons le droit de suspendre voire d'annuler sa participation aux ateliers.
L'artiste animateur de l'atelier est habilité à intervenir au nom de Personimages pour vous rappeler si nécessaire au respect de vos engagements.

Je soussigné (e),, participant(e) aux ateliers, certifie avoir pris connaissance des dispositions du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Je/Nous soussigné(s) représentant légal ou parent(s) de M..... certifie avoir pris connaissance des dispositions du règlement intérieur et avoir conscience de l'obligation pour de s'y conformer au risque, dans le cas contraire, de voir son droit de participation remis en cause.

Fait à, le

Signature du participant précédée de :
« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal ou parent(s) précédée de : « Lu et approuvé »

Règlement intérieur des ateliers Personimages

Afin que nos ateliers se déroulent au mieux, nous vous serions reconnaissants de prendre les engagements suivants :

- Sur le plan médical : Tout en respectant le secret médical et la confidentialité que vous souhaitez préserver, il est impératif que vous nous informiez :
 - des difficultés inhérentes à la personne que vous inscrivez (épilepsie, allergies, diabète, situation anxigène, divers troubles du comportement etc.),
 - de la conduite à tenir en cas d'incident.

Important : Pour vous joindre en cas de nécessité, nous devons disposer de deux numéros de téléphone, dont un portable. Merci de nous les préciser de nouveau ci-après :
- **Respect des horaires** : Nous vous demandons de **nous prévenir** pour tout retard ou absence par mail : atelier@personimages.org en mettant en copie secretariat@personimages.org ou par téléphone au **01 45 41 34 44**
- **Pour les trajets**: Les trajets allers-retours des participants se font sous leur responsabilité ou celle de leurs ayants-droits et/ou accompagnateurs. Néanmoins nous vous demandons de **nous communiquer les coordonnées des transporteurs** et de nous informer de toute modification
- **Incivilités, comportements inadaptés**: Les comportements créant des troubles insupportables pour les autres participants et/ou les artistes animateurs, tels que les actes de violence physique ou verbale, les vols et dégradations matérielles etc. ne sont pas tolérés. Merci au représentant de s'assurer que ces engagements aient bien été portés à la connaissance de la personne inscrite. En cas de non-respect, nous nous réservons le droit de suspendre voire d'annuler sa participation aux ateliers.
L'artiste animateur de l'atelier est habilité à intervenir au nom de Personimages pour vous rappeler si nécessaire au respect de vos engagements.

IMPORTANT : Information sur le devenir des œuvres réalisées

Afin de pouvoir promouvoir les activités artistiques des participants à ses ateliers, l'association Personimages a recours à l'exploitation d'un « Fonds Culturel » constitué des œuvres des participants, sous forme de publication en ligne ou hors ligne, vente, location, organisation d'expositions et exploitations dérivées. Ce Fonds Culturel est enrichi régulièrement lors d'une sélection organisée par Personimages, parmi les œuvres des participants.

Les participants aux ateliers, notamment d'arts graphiques, étant, conformément à la législation, propriétaires de leurs travaux et titulaires des droits sur leurs œuvres, si une de leurs œuvres est sélectionnée dans ce cadre, il pourra leur être proposé (ou à leurs ayants-droits) de conclure un contrat de dépôt et d'exploitation de leurs œuvres avec mandat de vente limité à 7 ans. A noter qu'en cas de vente ou d'exploitation à titre onéreux, le produit de cette vente sera partagé entre l'auteur et l'association Personimages.

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Afin de promouvoir les activités artistiques de ses participants, l'association « PERSONIMAGES » a recours à la réalisation de documents photographiques ou d'enregistrements vidéo pris dans le cadre des différents ateliers et événements qu'elle organise.

Ces photographies ou enregistrements sont susceptibles d'être utilisés dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association et ses pages Facebook et Instagram. Les photographies et enregistrements ne seront ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit de retrait sur les données qui vous concernent. Par conséquent, vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui est fait de ces photographies et enregistrements et exercer votre droit de retrait pour motif légitime en nous contactant à l'adresse suivante secretariat@personimages.org

PARTIE A REMPLIR PAR LA PERSONNE ET/ OU SON REPRESENTANT LEGAL (si mineur ou majeur protégé) (cocher la case correspondant à votre choix)

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et **ce pour une durée de 3 ans à compter de la signature de la présente autorisation.**

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de « PERSONIMAGES » qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

Je refuse d'être photographié ou filmé dans le cadre de mes activités avec Personimages

Je soussigné(e)

MAJEUR PROTÉGÉ. OUI NON

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Date et signature :

+ Autorisation par le parent/représentant légal si MINEUR(E) OU MAJEUR PROTEGE.

Je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur ou du majeur protégé nommé ci-dessus, et avoir l'autorisation légale (y compris du cotitulaire éventuel de l'autorité parentale) de signer cette autorisation en son nom.

Nom du représentant légal :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Date et signature du parent/ représentant légal :



CONFIDENTIEL

FICHE MEDICALE

Nom : Prénom : Né(e) le

Adresse :

Tél :

N° de sécurité Sociale :

N° de mutuelle :

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom-Prénom : Tél :

Nom-Prénom : Tél :

Médecin traitant

Nom/Adresse :

.....

Tél :

Informations médicales

Merci de préciser toutes informations nécessaires.

.....

.....

.....

Cette fiche sera conservée en toute confidentialité, et sera utilisée en cas d'urgence.

Calendrier Ateliers à PARIS - Année scolaire 2026-27

Septembre						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Février						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Fermeture des Ateliers
 Ouverture des Ateliers